



PROCÈS-VERBAL

AVRIL 2024

Le 25 mars 2024 à 19 h 15, réunion préparatoire à la séance ordinaire du conseil, le 8 avril 2024 à 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton, tenue à la salle du conseil située au 108-A, avenue Ouellet, le lundi 8^e jour d'avril 2024 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS : Mesdames Dominique Bernard et Linda Paré, conseillères, messieurs Michel Desjardins, sous la présidence de M. Bruno Gagné, maire, et formant quorum.

Madame, Sonia Gagné directrice générale et greffière-trésorière, est présente.

EST ABSENT : Messieurs Mathieu Therrien et Éric Langlois.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue, les présences, acceptation de la séance ordinaire ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Acceptation du procès-verbal du 4 mars 2024;
4. Première période de questions;
5. Correspondance :
 - Soumission collecte des matières résiduelles recyclables, non recyclables et matières organiques;
 - Crédit de taxes pour le matricule 2983 31 5353, sanctuaires de Loups Lupo;
6. Demande de subventions (dons) :
 - Contribution financière du 50^e de l'école secondaire de St-Paul ;
 - Demande de commandite pour le gala méritas 2024 de l'école secondaire St-Paul;
 - Demande de commandite – La Fabrique – Fête de la fidélité du 1^{er} juin 2024;
7. Rapports des employés et organismes ;
8. Discussions diverses :
 - Acceptation du taux horaire de nivelage;
 - Demande d'accès au locale de la Rafale;
 - Acceptation de soumission pour les pancartes du Sanctuaire de Loups Lupo;

- Demande d'autorisation au MTQ;
 - Budget de voirie, entretien régulier classe 1 et 2 et classe 3;
 - Modification des signataires et nouvelle autorisation;
 - Soumission balais de rues;
 - Audit 2023;
 - Offres d'emploi - Deux postes pour le terrain de jeux;
 - Autorisation pour la formation des moniteurs du camp de jour;
 - Demande de vacances;
 - Renouvellement des assurances FQM, de mai 2024 à mai 2025;
 - Autorisation pour engager un ingénieur pour des travaux dans le rang St-Joseph et le rang St-Jean;
 - Soumission sel Warwick;
 - Demande de remboursement pour le Centre de plein air;
 - Nouvelle naissance;
 - Adoption du projet de schéma de couverture de risque en sécurité incendie et son plan de mise en œuvre;
 - Demande de participation pour le 7 juin 2024;
 - Demande d'achat de deux écrans;
 - Autorisation de vacances en avril;
 - Programme d'aide à la voirie locale projets particuliers d'amélioration;
 - Autorisation René Samson Inc;
 - Lumières de rue;
 - Entente intermunicipale pour l'embauche et le partage des services d'opérateurs pour les réseaux de l'eau potable et des eaux usées;
9. Varia :
 10. Comptes
 11. Période de questions;
 12. Levée de la séance.

Résolution : 01-04-2024

Lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par M. Michel Desjardins ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2024.

Une copie du procès-verbal du 4 mars 2024, a été remise à chaque membre du conseil municipal pour lecture, la directrice générale et greffière-trésorière en dépose une copie.

Résolution : 02-04-2024

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU que le procès-verbal du 4 mars 2024 soit confirmé tel qu'il a été rédigé et déposé. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Président ouvre la première période de questions au public.

5. CORRESPONDANCE

Résolution : 03-04-2024 (Soumission collecte des matières résiduelles recyclables, non recyclables et matières organiques)

D'ACCEPTER le seul soumissionnaire le Concassés du Cap inc. pour 8 mois en 2024 (1^{er} mai au 31 décembre 2024) au montant de 38 418.35\$ taxes en sus pour 8 mois soit :

Collecte : 23 550.00 \$ taxes en sus.
Transport de matières résiduelles : 9 576.75 \$ taxes en sus.
Transport de matières organiques : 125.00 \$ taxes en sus.
Transport de matières recyclables : 5 166.60 \$ taxes en sus.

En conséquence, il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Michel Desjardins ET RÉSOLU QUE le maire M. Bruno Gagné et/ou la Directrice générale Mme Sonia Gagné soient et sont autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 04-04-2024 (Crédit de taxes sur le matricule 2983 31 5353, sanctuaire de Loups Lupo)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Desjardins, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU D'APPLIQUER un crédit de 471.27 \$ au 139 rang St-Jean qui est le Sanctuaire de Loups Lupo. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. DEMANDE DE SUBVENTIONS (DONS)

Résolution : 05-04-2024 (Contribution financière du 50^e de l'école secondaire St-Paul)

ATTENDU QUE l'école secondaire de St-Paul célébrera son 50^e anniversaire le 18 mai prochain;

ATTENDU QU'une collaboration a été sollicité auprès de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton et qu'une contribution financière de 300 \$ a été demandé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par M. Michel Desjardins ET RÉSOLU d'autoriser un don de 300\$ à l'école secondaire de St-Paul. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 06-04-2024 (Demande de commandite pour le gala méritas 2024 de l'école secondaire de Saint-Paul)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'accepter la demande de commandite pour le gala méritas de l'école secondaire de Saint-Paul 3 bourses au montant de 50 \$ chaque. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

M. Michel Desjardins, conseiller, demande de s'abstenir de voter pour la prochaine prise de décision.

Résolution : 07-04-2024 (Demande de commandite – La Fabrique – Fête de la fidélité du 1^{er} juin 2024.)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'accepter de verser un montant de 40,00 \$, à La fabrique pour la fête de la fidélité du 1^{er} juin 2024 ainsi que l'engagement des bénévoles seront soulignés. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

7. RAPPORTS DES EMPLOYÉS ET ORGANISMES

8. DISCUSSIONS DIVERSES

Résolution : 08-04-2024 (Acceptation du taux horaire de nivelage)

Il est proposé par M. Michel Desjardins, appuyé par Mme Dominique Bernard. ET RÉSOLU d'accepter la soumission de la Coopérative de Gestion Forestière des Appalaches pour faire le nivelage de rues. Taux horaire d'environ 150,00 \$/heure, et il faut ajouter l'ajustement de carburant, plus les taxes applicables. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 09-04-2024 (Demande d'accès au local de la Rafale)

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de la part Des maisons des jeunes des frontières du Sud pour avoir accès à un local La Rafale, un soir par semaine;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne se rend pas responsable des bris ou des pertes d'accessoires apporter au Local de la Rafale;

Il est proposé par Mme Linda Paré appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU d'accepter l'accès au local La Rafale pour les jeunes. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 10-04-2024 (Acceptation de soumission pour les pancartes du Sanctuaire de Loups Lupo)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'accepter la soumission pour l'achat des pancartes de signalisation d'indication pour le Sanctuaire de Loups Lupo. Le transport est non-inclus. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 11-04-2024 (Demande d'autorisation du MTQ)

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'installation de pancarte de signalisation d'indication pour le Sanctuaire Lupo ;

ST-PAUL-DE-MONTMINY	46.7697, - 70.3083
ST-MARCEL	46.8935, - 70.0674
SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD	46.7387, - 70.0214
MONTMAGNY	46.96647, - 70.55777

CONSIDÉRANT QUE le Ministère nous a informer que toute demande de modification impliquant une route du réseau supérieur, c'est-à-dire

sous la gestion du Ministère, doit faire parvenir et transmettre au Ministère des Transports par voie de résolution municipale;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'entre pas en conflit avec un règlement ou un projet municipal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Desjardins, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU d'accepter l'installation de pancarte de signalisation d'indication sur la route 216. Conditionnel à ce que le Ministère des Transports évalue et accepte cette option. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution : 12-04-2024 (Budget de voirie, entretien régulière classe 1 et 2 et classe 3)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par M. Michel Desjardins ET RÉSOLU qu'un budget de 30,000\$ soit réservé dans le budget 2024 des travaux d'entretien régulier pour les chemins de classe 1 et 2, et un montant de 20,000\$ pour l'entretien régulier des chemins de classe 3. Les travaux d'entretien à réaliser sont : le nivelage des routes, l'ajout de gravier, le creusage de fossés, le balayage des rues, etc. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 13-04-2024 (Modification des signataires et nouvelle autorisation)

CONSIDÉRANT que Mme Sonia Gagné est la Directrice général et greffière-trésorière depuis le 11 mars 2024.

D'AUTORISER le maire, Bruno Gagné, ou le maire suppléant, Mathieu Therrien, avec la directrice générale, greffière-trésorière, Sonia Gagné, à **signer conjointement** par signature manuscrite ou électronique pour et au nom de la Municipalité tout chèque ou mandat pour le paiement, à payer ou à recevoir toute somme d'argent et en donner quittance.

D'AJOUTER une carte de crédit Visa Desjardins au montant de 1000.00\$ pour Mme Sonia Gagné.

D'ATTITRER une nouvelle carte d'accès pour dépôt seulement à Sonia Gagné, directrice générale, greffière-trésorière.

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'accepter les modifications au dossier.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE

Je soussigné(e), Sonia Gagné certifie que la résolution 13-04-2023 qui précède a été adoptée par le conseil d'administration et qu'elle est toujours en vigueur.

Signé à _____, ce _____.

X

Nom de la Directrice générale, greffière trésorière

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 14-04-2024 (Soumission balais de rues)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU d'accepter la soumission de l'entreprise Les constructions H.D.F. INC. pour faire le balayage de rues. Taux 145,00 \$/heure min 3 h, plus les taxes applicables. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 15-04-2024 (Audit 2023)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Michel Desjardins ET RÉSOLU de mandater la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L., pour faire la vérification des livres comptables de la municipalité pour l'année 2023. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 16-04-2024 (Offres d'emploi – Deux postes pour le terrain de jeux)

Il est proposé par M. Michel Desjardins, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'afficher les deux postes d'animateurs de terrain de jeux. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 17-04-2024 (Autorisation pour la formation des moniteurs du camp de jour)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Michel Desjardins ET RÉSOLU d'autoriser les animateurs du terrain de jeux à suivre la formation des moniteurs pour le Camp de Jour, le coût de la formation sera défrayé par la municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 18-04-2024 (Demande de vacances)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par M. Michel Desjardins ET RÉSOLU d'autoriser Mme Isabelle Marceau à prendre quelques jours de vacances à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet 2024. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 19-04-2024 (Renouvellement des assurances FQM, de mai 2024 à mai 2025)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'autoriser le renouvellement du contrat d'assurance avec la FQM, pour un montant de 28 779.27 \$, taxe de 9 % incluse. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 20-04-2024 (Autorisation pour engager un ingénieur pour des travaux dans le rang St-Joseph et le rang St-Jean)

CONSIDÉRANT QUE, des travaux sont prévu dans le rang St-Joseph et rang St-Jean et qu'une les ponceaux sont assujettis à la Loi sur les ingénieurs lorsqu'ils répondent à l'un des critères exigés;

CONSIDÉRANT QUE les plans d'ingénieurs sont nécessaires pour réaliser les travaux;

Il est proposé par M. Michel Desjardins, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'autoriser ASP EXPERTS CONSEILS à effectuer les travaux dans le rang St-Joseph et dans le rang St-Jean. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 21-04-2024 (Soumission Sel Warwick)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'accepter la soumission reçue de Sel Warwick pour une palette de chlorure de calcium au montant total de 1 386.90\$ plus taxes. Le transport est non compris. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 22-04-2024 (Demande de remboursement pour le Centre de Plein Air)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU d'autoriser un remboursement de 322.66 \$ pour le versement annuel du contrat de signalisation d'équipement touristiques privés. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

M. Michel Desjardins, conseiller, demande de s'abstenir de voter pour la prise de décision.

Résolution : 23-04-2024 (Nouvelle naissance)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par M. Michel Desjardins ET RÉSOLU de verser à Mme Myriam Avoine et M. Steeve Laprise la somme de 200 \$ pour la naissance de leur deuxième enfant. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 24-03-2024 (Adoption du projet de schéma de couverture de risque en sécurité incendie et son plan de mise en œuvre)

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 8 de la Loi sur la sécurité incendie, les municipalités régionales de comté doivent, en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire;

ATTENDU QUE les orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre;

ATTENDU QUE les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent atteindre les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE l'exercice demande de concilier la réalité locale et les objectifs énoncés;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie, chaque municipalité concernée et, s'il y a lieu, l'autorité régionale, déterminent, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre en précisant, notamment, le ressort de l'autorité ou de la régie intermunicipale qui en sera chargée, les ressources affectées aux mesures qui y sont prévues, les ententes intermunicipales nécessaires, les actions qui sont immédiatement applicables et, pour les autres actions, les étapes de réalisation et leur échéancier. Ces actions spécifiques peuvent consister, entre autres, en l'adoption de mesures réglementaires, l'établissement de mesures d'inspection, de procédures d'alerte, de mobilisation et de déploiement des ressources ou la programmation d'activités de formation des effectifs. Ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas

d'une régie intermunicipale, dans un plan conjoint adopté par les municipalités concernées ;

ATTENDU QUE la municipalité assume la responsabilité, quant à l'exactitude des données de recensement transmises à la MRC et les choix exercés pour l'établissement du plan de mise en œuvre;

ATTENDU QUE le plan de mise en œuvre de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton a été intégré dans le projet de Schéma de couverture de risques incendie révisé de la MRC de Montmagny 2024-2034;

ATTENDU QUE le projet de Schéma de couverture de risques incendie révisé de la MRC de Montmagny 2024-2034 a été transmis aux municipalités pour adoption au plus tard au conseil municipal d'avril 2024;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Michel Desjardins et unanimement résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton adopte le projet de Schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie de la MRC de Montmagny 2024-2034 ainsi que son plan de mise en œuvre.

De transmettre copie de la présente résolution au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC de Montmagny. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 25-04-2024 (Demande de participation pour le 7 juin 2024)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par M. Michel Desjardins ET RÉSOLU d'autoriser Mme Sonia Gagné et Mme Isabelle Marceau le 7 juin prochain à participer à la tournée 2024. Les frais d'inscription de 50 \$ par participant seront défrayés par la municipalité. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 26-04-2024 (Demande d'achat de deux écrans)

Il est proposé par Mme Linda Paré, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU d'autoriser l'achat de deux écrans pour le bureau. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 27-04-2024 (Autorisation de vacances en avril)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU d'autoriser Mme Sonia Gagné à prendre une semaine de vacances du 20 au 27 avril 2024. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 28-04-2024 (Programme d'aide à la voirie locale-volet projets particuliers d'amélioration)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré, d'envoyer une demande pour le Programme d'aide à la voirie locale-Volet projets particuliers d'amélioration des routes locales. Les travaux et les frais inhérents admissibles viseront à améliorer la sécurité ou la fonctionnalité de la route. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 29-04-2024 (Autorisation René Samson Inc.)

Il est proposé par M. Michel Desjardins, appuyé par Mme Dominique Bernard, d'autoriser M. René Samson Inc. d'effectuer

l'entretien des lumières de rue défectueuse. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 31-04-2024 (Lumières de rue)

Étant donné que la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton a tenté de contacter l'entreprise Duval Électrique Inc. à plusieurs reprises et nous sommes restés sans réponse.

Il est proposé par M. Michel Desjardins, appuyé par Mme Linda Paré, de annuler toute entente avec Duval Électrique pour l'entretien des lumières de rue. Cette résolution annule toute résolution antérieure et toute entente avec l'entreprise Duval Électrique Inc. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Résolution : 32-04-2024 (Entente intermunicipale pour l'embauche et le partage des services d'opérateurs pour les réseaux de l'eau potable et des eaux usées)

ATTENDU QUE les municipalités de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, de Sainte-Apolline-de-Patton, de Notre-Dame-du-Rosaire et de Saint-Paul-de-Montminy désirent présenter un projet de fourniture de services de gestion et d'opération des réseaux d'eau potable et des eaux usées municipaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Dominique Bernard et appuyé par M. Michel Desjardins et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton s'engage à participer au projet de fourniture de services de gestion et d'opération des réseaux d'eau potable et des eaux usées municipaux et à assumer les coûts, selon le pourcentage établi dans le contrat. La municipalité s'engage à défrayer les coûts des heures utilisées seulement.
- Le conseil nomme la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud à titre d'organisme responsable du projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

9. VARIA

10. COMPTES

La directrice générale, et greffière-trésorière certifiée, par la présente, que la municipalité a les crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil municipal.

Sonia Gagné

COMPTES

Total des salaires du 25 février au 30 mars 2024

19 405.51\$

Résolution : 33-04-2024 (Comptes)

Il est proposé par Mme Dominique Bernard, appuyé par Mme Linda Paré ET RÉSOLU que les comptes ci-dessus, formant un total de 104 121,45 \$, soient payés ainsi que les salaires et que le Maire et la

directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les chèques pour en faire le paiement. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Président ouvre la seconde période de questions au public.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution : 34-04-2024 (Levée de la séance)

Il est 20 h 23. Il est proposé par M. Michel Desjardins, appuyé par Mme Dominique Bernard ET RÉSOLU de lever la séance. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Bruno Gagné, maire

Sonia Gagné, DG et Gref-Très

Je, Bruno Gagné, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
